

## Compte rendu du CA N°3

Vendredi 17 octobre

Présents :

- RAMBERT GUY
- ROUSSEL Jean Louis
- CHOFLLET Danielle
- CHOFLLET Yves
- MADERA François
- GIMENEZ Michel
- MALACHANNE Sabine

Absents :

- DELVAL Isabelle

Ordre du jour :

- 1- nombre de cartes vendues :  
Au 17 octobre 1882 cartes vendues  
On note une perte de 125 cartes plus particulièrement les cartes majeures (- 12.56%)
- 2- les comptes  
Au 3/09 il ya 8220.76€ sur le compte courant.
- 3- le point sur les différentes subventions  
Département : 400€  
Prévenchères : 300€  
Pied de Bornes : 300€  
Villefort : ? à vérifier si la subvention a été versée
- 4- le point sur les différents projets (no kill la Viale) est ce qu'on pourrait envisager d'en faire un parcours trophée ?  
non abordée
- 5- le point sur la Fédé :
  - o le montant de l'alevinage en truites pour 2025 est de 2350€
  - o pour les options (réciprocité permis Lozère, Ardèche) cela a rapporté 11000€ au 2 Fédérations.  
On ne sait toujours pas qu'elles vont être les modalités de compensations.
  - o Proposition de Mr Gimenez de faire une demande pour l'obtention du local APN à la maison de la pêche. **Validée par le CA**
- 6- le point sur la maison de la pêche  
Le gérant actuel de la maison de la pêche ne renouvelle pas son bail. Elle est actuellement fermée, contrairement au contrat passé qui prévoit la fermeture à la fin de la période de pêche du lac.

- 7- mettre en place une rencontre avec l'AAPPMA des VANS pour l'empoissonnement de Pied de borne

**Elle a été validée par le CA.**

Il faut prendre rendez vous avec le président de l'AAPPMA des Vans

8- préparations 2026

- a. Le point sur la saison lacs et possibilité d'évolution

Villefort :

Problème sur le non respect du calendrier envoyé par la Fédé.

Cela ne s'est produit que pour un lâcher, il faut donc relativiser les choses. De plus François Madéra a expliqué qu'il s'agissait de faire l'économie d'un transport en regroupant le lâcher des farios et des AEC. Voir si cela se reproduit de le mettre sur le site.

Miche Gimenez a suggéré que pour 2026, faire un lâcher mi septembre pour compenser le fait que la Fédé ne nous reverse plus les truites de Barrandon. Francois Madera va demander un devis pour un lâcher de grosses truites.

- b. Le point sur la saison rivière et possibilité d'évolution

L'Altier est inquiétant du fait du manque d'eau et de l'élévation de la température. Voir si cette impression est confirmée par la pêche électrique de cette année.

Le Chassezac, très bon retour de la part des pêcheurs du fait d'un cheptel important de truites de toutes tailles.

On va continuer l'alevinage en truitelles qui portent ces fruits.

- c. Le point sur les APN

- i. APN reconduction 2026 avec 7 séances et Remy Vernier comme guide.

**Validée par le CA**

- ii. Stage pêche à la mouche le mercredi 29 et le jeudi 30 avril 2026 encadré par Remy Vernier et Michel Gimenez.

Remy sera défrayé 100€ la demi journée

Michel Gimenez sera remboursé pour les déplacements.

**Validé par le CA**

- iii. APN Accompagnateurs 2026

Se sont proposés :

Rambert Guy

Michel Gimenez

- d. La journée « rencontre mouche » sera reconduite en 2026. **Validé par le CA**

MADERA Francois

